

Mobiliser des ressources domestiques

Les fonds fiduciaires directs

Un nombre croissant d'Etats-membres de l'OIT engagent des ressources provenant de leur budget propre pour travailler en partenariat avec le BIT. Certes l'assistance extérieure sous forme d'aide publique au développement constitue en soi un levier important permettant au BIT de fournir une assistance technique indispensable, cependant l'engagement des mandants et la mise à disposition de ressources financières domestiques sont tout aussi essentiels pour atteindre les objectifs nationaux de travail décent.

Un « fond fiduciaire direct » (FFD) est un fond constitué par un Etat-membre auprès du BIT. Il permet au BIT de fournir au pays une assistance technique en complément de celle apportée grâce à son budget régulier. Ces ressources sont en général affectées aux priorités politiques nationales définies dans le Programme pays de promotion du travail décent (PPTD). Le BIT et le gouvernement national s'accordent ensuite sur un ou des projets spécifiques, sur les résultats à obtenir et sur un budget.

Les financements alloués par l'intermédiaire des fonds fiduciaires directs peuvent provenir de plusieurs sources :

- ▶ Ressources publiques nationales (ministères centraux, gouvernements régionaux, municipalités, etc.);
- ▶ Subventions ou prêts accordés par des institutions financières internationales (IFIs) comme la Banque mondiale, le FIDA ou les banques régionales de développement;
- ▶ Subventions bilatérales (appui budgétaire direct).

Dans le cadre d'un fond fiduciaire direct, le BIT signe un contrat avec le gouvernement selon des conditions convenues d'un commun accord, reçoit les fonds du gouvernement et lui rend compte directe-

ment des progrès effectués par le projet, quelle que soit la source de financement.

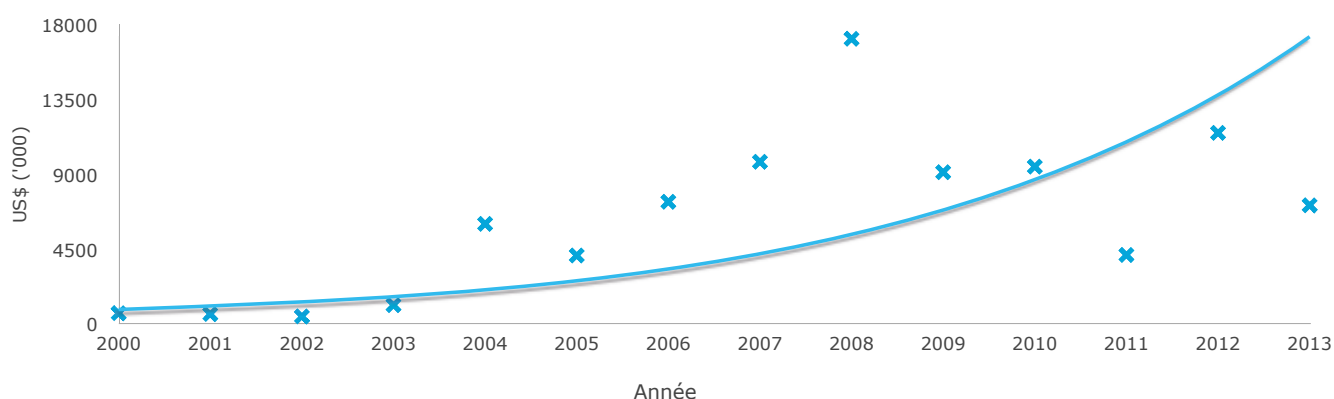
Le Ministère du travail, ou une de ses agences spécialisées, est le plus souvent le partenaire principal du BIT. Cependant, il arrive qu'un partenariat soit signé également avec d'autres entités nationales, régionales ou locales qui font appel au BIT pour fournir une assistance technique spécifique. Dans tous les cas, l'accord conclu doit l'être sur la base du modèle pour les fonds fiduciaires directs. Il doit inclure en annexe un document qui définit les objectifs du projet, ses résultats et les activités, ainsi que le budget. Les projets sont mis en œuvre conformément aux règles et procédures de l'OIT.



LE PARTENARIAT MONDIAL POUR UNE COOPERATION EFFICACE AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT

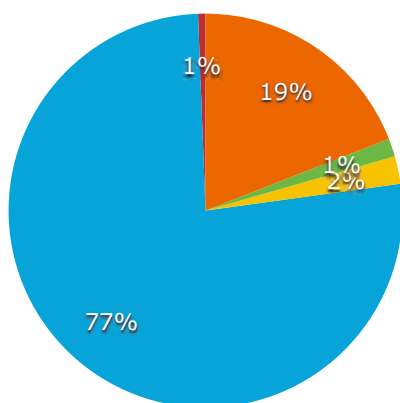
Le partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement – lancé en 2011 – reconnaît l'importance de la mobilisation de ressources domestiques pour le développement.

Montants approuvés : fonds fiduciaires directs confiés au BIT, 2000-2013



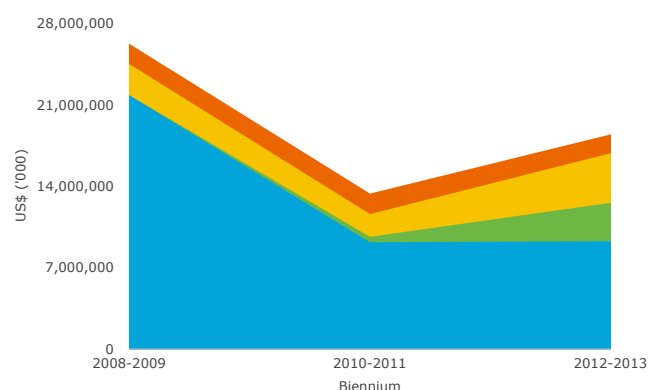
FFD actifs par pays (classement OCDE/CAD)

- Pays les moins avancés
- Pays à revenu intermédiaire inférieur
- Pays à revenu intermédiaire supérieur
- Pays à faible revenu
- Autres



Approbations par objectif stratégique

- Emploi
- Normes
- Dialogue social
- Protection sociale



Exemples de pays et institutions partenaires

Pays les moins avancés

Bangladesh – Ministère des finances, Division des relations économiques
Cambodge – Ministère du commerce
Libéria – Ministère des travaux publics
Madagascar – Ministère de l'éducation

Autres pays à faible revenu

Irak – Ministère du travail et des affaires sociales

Pays à revenu intermédiaire – tranche inférieure

Egypte – Gouvernement égyptien
Cameroun – Ministère des travaux publics, Ministère de l'habitat et du développement urbain

Pays à revenu intermédiaire – tranche supérieure

Chili – Gouvernement de la Région du Maule
Colombie – Ministère du travail
République dominicaine – Cabinet pour la coordination de la politique sociale
Jordanie – Fond pour le développement et l'emploi
Namibie – Ministère du travail et de la protection sociale
Afrique du Sud – Département des travaux public

Autres

Chypre – Ministère du travail et de l'assurance sociale
Koweït – Institution nationale de sécurité sociale

Colombie : Renforcer le dialogue social

Depuis 2007, le Ministère du travail colombien a signé sept accords de financement d'un montant total d'US\$ 8.7 millions avec le bureau de l'OIT pour les pays andins. Grâce à ces financements, le BIT met en œuvre des projets prioritaires d'intérêt commun au gouvernement et aux partenaires sociaux colombiens. Les interventions se concentrent sur la prévention et le règlement des conflits au travail, la promotion de politiques de travail décent dans les municipalités et les départements, l'emploi, la protection sociale et l'abolition du travail des enfants.

On peut citer parmi les résultats :

- ▀ L'établissement de 24 commissions départementales avec la participation de plus de 300 acteurs tripartites;

- ▀ L'approbation de six programmes publics de travail décent à niveau départemental (Magdalena, Caquetá, Guajira, Quindío y Tolima) et municipal (Medellín); six autres seront conclus d'ici à la fin 2014;
- ▀ La mise en œuvre de plans d'actions pour l'emploi des jeunes dans les départements de Magdalena et de Nariño;
- ▀ La signature d'un accord participatif concernant le système d'allocations familiales;
- ▀ La réalisation d'un kit d'informations sur la formalisation du travail et sa dissémination à travers les services de l'emploi;
- ▀ Le transfert d'un outil d'analyse du marché du travail et de projections en matière d'emploi.



Cameroun : l'approche HIMO pour créer des emplois

Depuis 2007, le BIT a signé avec le gouvernement camerounais plusieurs accords d'un montant total d'US\$ 7.1 millions pour développer les infrastructures locales et créer des activités génératrices de revenus pour les populations vulnérables du centre et du sud du Cameroun. Ces projets ont été réalisés en partenariat avec le Ministère des travaux publics et le Ministère de l'habitat et du développement urbain, sur des fonds propres du gouvernement et des financements de la Banque africaine de développement. On peut citer par exemple :

- ▀ Le projet d'assainissement de la ville de Yaoundé (PADY), qui a eu pour effet de réduire le nombre d'habitants affectés par les inondations de 243,000 en 2005 à 48,000 en 2009. Par ailleurs, quatorze districts de la capitale ont mis en place des systèmes communautaires de ramassage des ordures et une unité de recyclage des déchets, permettant la création de 640 emplois directs et 1,100 emplois indirects, dont 34% de femmes;
- ▀ Le programme national de réhabilitation des routes rurales (PN2R),

qui avait pour objectif de renforcer les capacités locales en termes de création d'emplois par l'utilisation de techniques consommatrices de main d'œuvre, et de désenclaver les régions rurales isolées pour permettre un meilleur accès aux marchés et aux bassins de production;

- ▀ L'intégration d'un volet emploi des jeunes dans un programme national de construction de routes dans la région de Kumba-Mamfe, dont le but est de former environ 200 jeunes femmes et hommes à la maintenance des routes et la création de micro-entreprises.



Assurer la viabilité des systèmes de protection sociale

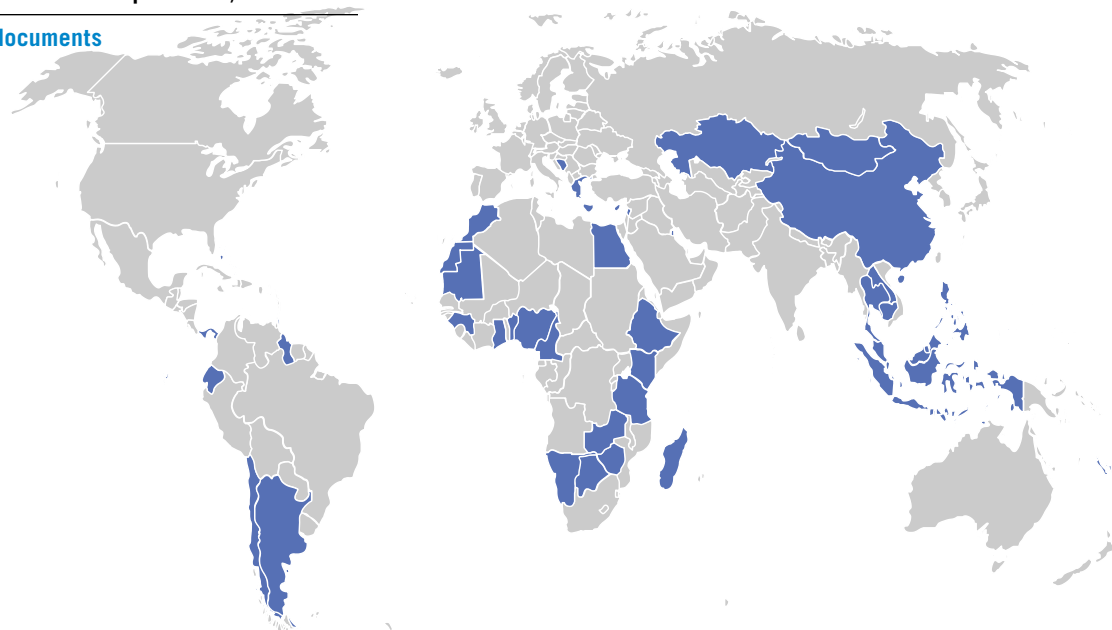
Les services actuariels et financiers fournis par le BIT ne se limitent pas à vérifier si les systèmes nationaux de protection sociale peuvent tenir leurs engagements envers les populations assurées. Le BIT formule également des recommandations stratégiques et techniques pour garantir la viabilité financière des systèmes de protection sociale et assurer une meilleure couverture et un niveau plus élevé de prestations.

Les demandes d'analyses financières ont augmenté dans un contexte démographique et macroéconomique en constante évolution. Entre 2000 et 2012, le BIT a appuyé 58 pays dans le monde entier, dont la plupart ont affecté des ressources domestiques à cet effet, preuve de l'importance de ce sujet à niveau national.

Les évaluations financières et actuarielles menées par le BIT ont permis le lancement de débats nationaux sur les réformes de protection sociale, qui ont abouti à la promulgation d'une nouvelle législation. Dans certains cas, de nouveaux systèmes plus inclusifs ont été mis en place, permettant de protéger des populations jusque-là non couvertes.

Services actuariels fournis par le BIT, 2000-2012

58 pays, 127 documents



Malaisie: un régime d'assurance-chômage

Le BIT soutient les mandants tripartites de Malaisie – le Bureau de la sécurité sociale, le Ministère des ressources humaines, la Confédération des syndicats de Malaisie et la Fédération des employeurs de Malaisie – dans l'élaboration d'un régime d'assurance-chômage. Le projet fait appel au savoir-faire du BIT en matière d'appui à l'élaboration de politiques et de soutien au dialogue social.

La recherche sur les mécanismes d'assurance-chômage et autres mesures de sécurité des revenus, l'organisation d'un dialogue national tripartite sur la mise en place de l'assurance-chômage et la réalisation d'une étude de faisabilité portant sur la conception, l'évaluation actuarielle et l'examen juridique du projet de loi, figurent parmi les activités mises en œuvre par le BIT grâce à un financement du gouvernement malaisien.



Contact

Bureau international du travail
4, Route des Morillons
CH-1211 Genève-22 – Suisse

Tél : +41 22 799 7239 / Fax : +41 22 799 6668
E-mail : pardev@ilo.org
www.ilo.org/pardev

DEPARTEMENT DES
PARTENARIATS ET DE
L'APPUI AUX PROGRAMMES
EXTERIEURS